



PROCÈS-VERBAL
de la réunion du conseil d'établissement
du mardi 2 juin 2020, à 19 h,
sur Teams, École secondaire de Rivière-du-Loup

Parents :

Nom :	Présent
Martin Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Lyne Cayouette	<input checked="" type="checkbox"/>
Christine Cyr	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Claude Gagnon	<input checked="" type="checkbox"/>
Michel Marcotte	<input checked="" type="checkbox"/>
Christian Noël	<input checked="" type="checkbox"/>
Pascale Soucy	<input checked="" type="checkbox"/>
Claudine Viel	<input type="checkbox"/>

Enseignants :

Nancy Gagnon	<input checked="" type="checkbox"/>
Julie Malenfant	<input checked="" type="checkbox"/>

Direction :

Benjamin Paradis	<input checked="" type="checkbox"/>
------------------	-------------------------------------

Professionnel :

Christian-René Leduc	<input checked="" type="checkbox"/>
Mélanie Lévesque (substitut)	<input type="checkbox"/>

Soutien :

Isabelle Côté	<input checked="" type="checkbox"/>
Brigitte Sirois (substitut)	<input type="checkbox"/>

Élèves :

Mathieu Boucher	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Charlotte Van Vaeck	<input type="checkbox"/>

Commissaires :

Sylvain Bureau	<input type="checkbox"/>
Édith Samson	<input checked="" type="checkbox"/>

Membre de la communauté :

	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté la régularité de l'assemblée, M. Martin Bouchard débute la réunion à 19h04.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Ajouts

8.18 Journée reconnaissance des finissants.

2.2 Point 10 Autres points, ouvert ou fermé

Il est proposé par M. Christian Noël que l'ordre du jour soit accepté et que le point *10. Autres points* demeure ouvert.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2019-2020-0025

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JANVIER 2020

3.1 Adoption du procès-verbal du 20 janvier 2020

M. Martin Bouchard fait la lecture du procès-verbal du **20 janvier 2020**.

M. Christian-René Leduc propose l'adoption du procès-verbal.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2019-2020-0026

3.2 Suivi au procès-verbal

3.2.1 Bilan des activités à l'extérieur des terrains de l'école

3.2.1.1 Éducation physique

La liste est en annexe.

3.2.1.2 CAF

La liste est en annexe.

Le CÉ votera une seule fois à la fin de l'année scolaire 2019-2020 pour reconduire ces activités en 2020-2021.

4. CORRESPONDANCE

Aucune.

5. SUJETS POUR ADOPTION

Aucun.

6. SUJETS POUR APPROBATION

Aucun.

7. SUJETS POUR CONSULTATION

7.1 Date proposée pour l'assemblée générale des parents 2020-2021

La rencontre se tiendra le 2 septembre 2020, à 18h30, selon les consignes que nous recevrons du gouvernement.

7.2 Dates proposées pour la prochaine rencontre du CÉ

C'est une rencontre pour les budgets et les cahiers d'activités qui doit être tenue avant la fin de l'année scolaire.

La rencontre se fera le 29 juin 2020 par Teams. Mme Mélissa Albert nous enverra l'invitation.

8. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

8.1 Salle de hockey intérieur Grand McDon

Le 2^e commanditaire était réglé, mais les travaux sont en attente, car un mur a été détruit entre les deux salles et on doit avoir l'aval de l'architecte de la CS qui présentement n'est pas disponible. La commande officielle de la surface synthétique a été passée le 2 juin 2020.

8.2 Utilisation des locaux en 2019-2020

Tous les prêts de locaux sont terminés depuis le 13 mars.

8.3 Prestige sportif

Le gala est annulé, car M. St-Gelais est déployé au primaire. Il y aura une remise organisée en ligne pour certaines catégories.

8.4 Prix d'excellence du Sport-études

Le gala se fait sur une semaine, de soir (19 h), sur la page Facebook du Sport-études. Pour les soirées des mérites, il y aura une remise électronique pour les prix d'envergure.

8.5 Remboursement aux parents

La partie voyage : l'école est liée par contrat avec les agences de voyages.

Les remboursements pour les élèves :

- Effets scolaires : c'est du matériel qui a déjà été remis, il n'y aura donc pas de remboursement.
- L'option sports : ce sont les élèves qui payent pour les enseignants supplémentaires donc, il n'y aura pas de remboursement.
- Les Sphinx : en date du 13 mars 2020, il restait 6 à 8 pratiques. Il n'y aura pas de remboursement. Plusieurs uniformes des Sphinx ne sont pas revenus, alors, on devra encaisser le chèque de garantie. Pour ceux qui ont rapporté leur uniforme, le chèque de garantie sera détruit (M. Paradis va vérifier).
- PEI : 100% de l'argent va à la diplomation. Donc, il n'y aura pas de remboursement.
- Sport-études: il y aura des remboursements, car à partir du 27 mars 2020, il y a eu une fin de service. Par contre, pour les sports qui appartiennent à l'école (soccer, baseball, hockey et basket-ball [ajout – natation]), on remboursera

15% du coût initial. Pour les élèves qui reviennent, ce sera un crédit pour l'an prochain. Pour les finissants ou ceux qui changent d'école, ce sera un chèque émis par la commission scolaire.

- Arts de la scène : il y aura un remboursement selon le volet artistique : en danse, environ 150 \$, en chant, environ 170 \$ et en musique, environ 200 \$.

Le conseil d'établissement tient à ce que M. Paradis remercie les entraîneurs et les responsables du Sport-études de ne pas avoir abandonné nos jeunes athlètes.

Les parents recevront un courriel pour les informer des modalités de remboursement.

8.6 Fin des cours en ligne - 22 juin 2020

Les cours en ligne du secondaire prendront fin le 22 juin, comme prévu au calendrier scolaire. Les écoles primaires qui sont dans notre établissement finiront le 23 juin.

8.7 Cours d'été

Avant le Covid-19, on était déjà en train de regarder pour des cours en ligne avec un organisme. À l'heure actuelle, tout tombe à l'eau, mais on offrira aux élèves la possibilité de faire des cours d'été avec la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin ou avec Cours secours. Il n'y aura pas de cours d'été à notre commission scolaire.

8.8 Loi 40 - Report de la formation du nouveau comité

La date de formation du comité a été reportée au début de l'année scolaire 2020-2021.

8.9 Entente avec deux nageuses des Flamants Roses

On a eu une demande un peu particulière en lien avec les Jeux du Québec prévus en 2021. Nous avons deux nageuses qui sont en équipe avec deux nageuses de l'autre établissement. Étant donné qu'il n'y a pas de piscine à Rivière-du-Loup, on nous a demandé s'il était possible de faire des entraînements à 4 à la piscine de Trois-Pistoles. Comme nous sommes un établissement d'enseignement pour le bien-être des jeunes, M. Paradis aurait agréé leur demande. Comme les Jeux du Québec sont reportés en 2022 et que la piscine de RDL sera ouverte, nous n'aurons pas à honorer l'engagement pris.

Les détails des coûts n'étaient pas encore fixés, mais la vérification pour les assurances avait été faite. Bravo à nos responsables pour cette belle ouverture.

8.10 Agenda 2020-2021

Nous devons prendre le plus bas soumissionnaire. Celui-ci est Les Éditions Repro avec un prix de 9 343,15 \$, taxes incluses, pour les élèves et les enseignants.

8.11 Inscriptions 2020-2021

8.11.1 Nombre total d'inscriptions

Le nombre d'inscriptions excluant les élèves de l'externe est de 1345. Le nombre total incluant les élèves de l'externe est de 1392.

8.11.2 Pourcentage des élèves de 6^e année inscrits à l'ESRDL

Joly : 63.16%
La Croisée : 69 %
Moisson-d'Arts : 91%
Riou : 77.78%
Desbiens : 54 %
Lanouette : 75%
EISFX : 63%
Les Pèlerins : 83 %
St-Modeste : 70%
Hudon-Ferland : 78%
La Chanterelle : 50%
Vieux-Moulins : 100%
Vents-et-Marées : 70 %

Pour une moyenne de 69.31 %.

8.11.3 Élèves de l'externe

Ces élèves proviennent soit de notre CS, mais d'autres écoles, soit de l'extérieur de la CS (47 élèves). Ils auront la réponse des Services éducatifs quant à leur acceptation au début juillet.

Les membres du conseil d'établissement pourraient faire une proposition sur les conditions d'admission (par exemple, un élève qui a déjà complété une année serait accepté automatiquement l'année d'après pour la poursuite de son programme). En septembre, nous devons faire un bilan pour prendre une décision sur le bien-fondé d'une proposition.

8.12 Statistiques de la fréquentation scolaire à l'ESRDL

Voir tableau en annexe.

8.13 Rentrée scolaire 2020-2021- Arts de la scène et Sport-études

Tous les parents d'élèves de ces deux programmes recevront une lettre expliquant la rentrée scolaire 2020-2021.

8.14 Ajout aux normes et modalités d'évaluation-Absentéisme

Document en annexe.

Par la suite, selon la situation de l'élève, deux options s'offrent à l'enseignant :

- Faire reprendre des évaluations afin de constituer un résultat juste et équitable qui pourra être entré à l'étape précédente par la technicienne en organisation scolaire et transmettre l'information aux parents à propos du nouveau résultat dès son apparition dans Mozaik.
- S'il n'est pas possible de reprendre les évaluations, le résultat de l'étape peut demeurer vide. Cette étape se répartira dans les autres, ce qui ne porte pas préjudice à l'élève.

Il est à noter que pour une absence non motivée ou pendant une suspension, l'attribution de notes 0 à l'élève absent ne peut pas entraîner un échec à l'étape en cours puisque l'élève n'a pas été évalué. Cette situation serait préjudiciable à l'élève.

Par contre, si un élève a été convié à une reprise d'examen lors d'un moment convenu avec l'enseignant et qu'il ne s'y présente pas, il pourrait alors se voir attribuer la note 0 avec toutes les conséquences qui s'ensuivent sur un résultat d'étape. Le parent doit être informé du refus de l'élève de se présenter à la reprise d'examen et de l'attribution de la note 0.

8.15 Cahiers d'activités vs plateforme numérique

Nous sommes en réflexion sur une plateforme numérique en mathématique avec « Sommet Maths ». On regarde pour le premier cycle, l'adaptation scolaire et le PAI. La direction regarde avec des budgets qui n'ont pas été utilisés pour acheter l'abonnement aux parcours mentionnés ci-dessus.

Pour les cahiers d'activités, la direction proposera deux scénarios à la rencontre de juin. L'un avec un coût plus élevé étant donné l'achat de cahiers numériques, l'autre avec des cahiers papier. Nous aurons alors une décision à prendre.

On mentionne que pour certains élèves, l'accès à un ordinateur ou à un réseau informatique est difficile. À notre école, il y a eu prêt de 107 ordinateurs. Les cas d'élèves qui n'avaient pas de connexion internet ont été transmis à la commission scolaire.

De plus, il serait important d'uniformiser les plateformes pour aider l'apprentissage des élèves.

8.16 Souper de la Fondation luperivienne

Le souper a été annulé. Est-ce qu'il y aura un remboursement? M. Paradis vérifiera avec Mme Jennifer Sirois. Un suivi sera fait par courriel.

8.17 Représentante de notre école au comité temporaire

Mme Cayouette est déléguée au comité de parents jusqu'en octobre 2020.

8.18 Journée reconnaissance des finissants

Une cérémonie sera faite le 25 juin en après-midi selon les règles de distanciation physique. Ce sera une marche sur tapis rouge avec prise de photos. Par la suite, l'élève revêtira la toge et le mortier pour prendre une photo. Le mortier sera donné à l'élève

en souvenir. Une vidéo-souvenir sera faite et partagée sur les pages Facebook de l'école.

Comme l'album de finissants ne sera pas prêt à temps, l'école organisera une remise individuelle en septembre. Les élèves de l'extérieur recevront leur album par courrier.

9. RAPPORTS

9.1 Comité de parents

Mme Marie-Lyne arrive de sa rencontre. La rentrée scolaire de septembre est encore un sujet nébuleux. Ils ont aussi parlé du transport en autobus pour le dîner du primaire. Mme Marie-Lyne a été sélectionnée pour le prix des comités de parents.

9.2 Commissaires

Les rencontres continuent. Les ex-présidents continuent de militer pour un enseignement de qualité auprès de nos jeunes.

Mme Samson nous remercie pour la fin de l'année scolaire pour tout ce que nous avons apporté.

9.3 CCSEHDAA

Aucun.

9.4 Trésorerie

Vous pouvez envoyer votre compte de dépenses à Mme Marie-Lyne Cayouette avant le 20 juin. Cette dernière demandera à Mme Mélissa Albert de nous faire parvenir le formulaire à remplir.

10. AUTRES POINTS

Aucun.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 21h17 par M. Martin Bouchard.

Le président,

Le directeur,

M. Martin Bouchard

M. Benjamin Paradis

Rédigé par : Mme Julie Malenfant, secrétaire